



## Disparités territoriales de revenus

### Un entre soi marqué à Marseille – Aix-en-Provence

L'analyse des répartitions de revenus au sein des villes-centres et de leurs banlieues met en évidence des différences sensibles entre les principaux pôles urbains de France métropolitaine. Marseille – Aix-en-Provence, Nice et Toulon appartiennent au large groupe d'agglomérations dotées d'une ville-centre dite intermédiaire et d'une banlieue « aisée ». Avignon se distingue par une surreprésentation des faibles revenus à la fois dans sa ville-centre et sa banlieue. Avec des populations à hauts et bas revenus très concentrées et une ségrégation marquée, Marseille – Aix-en-Provence se caractérise par un « entre-soi » particulièrement développé.

Sébastien Novella, Insee

Au sein des grands pôles urbains, la composition sociale des villes-centres et de leurs banlieues se traduit dans les revenus de leurs habitants. Si les populations à bas revenus sont très présentes dans toutes les villes-centres, les agglomérations de France métropolitaine présentent des profils différents par la façon dont les revenus y sont répartis.

En Paca, les pôles urbains de Marseille – Aix-en-Provence, Nice et Toulon appartiennent au même large groupe d'agglomérations dotées d'une ville-centre dite intermédiaire et d'une banlieue « plutôt aisée ». Au sein de la ville-centre, les faibles revenus sont très présents et les hauts revenus moins fréquents qu'au niveau national. Leur banlieue est dite aisée car les revenus les plus faibles y sont plus rares et les revenus élevés surreprésentés. Cette situation se retrouve dans de nombreuses capitales régionales, anciennes ou nouvelles, telles que Montpellier, Clermont-Ferrand, Orléans, Amiens ou Strasbourg. Le pôle urbain d'Avignon se distingue par le fait qu'il combine une ville-centre et une banlieue à faibles revenus, ainsi qu'une faible présence de populations à forts revenus. En ce sens, l'agglomération d'Avignon est plus proche structurellement de Nîmes, Perpignan ou encore de Douai-Lens que de ses voisines régionales.

#### Faible concentration des populations à bas revenus à Nice

La concentration mesure la tendance des populations à hauts ou bas revenus à être regroupées sur une part plus ou moins grande de l'espace urbain. Comparées à leurs homologues de France métropolitaine, les agglomérations de Marseille – Aix-en-Provence et Avignon se caractérisent par la forte concentration de leurs ménages à bas revenus sur leur territoire. À Marseille – Aix-en-Provence comme dans la plupart des très grands pôles urbains, les ménages aisés sont également

concentrés. Nice combine forte concentration des hauts revenus et à l'inverse très faible concentration des bas revenus : elle est parmi les agglomérations de métropole où la population à bas revenus est répartie de façon la plus uniforme sur le territoire urbain. Enfin, le pôle urbain de Toulon se situe dans une position médiane s'agissant de la concentration des ménages aisés et une relativement faible concentration des bas revenus.

#### À Marseille – Aix-en-Provence, les pauvres entre pauvres, les riches entre riches

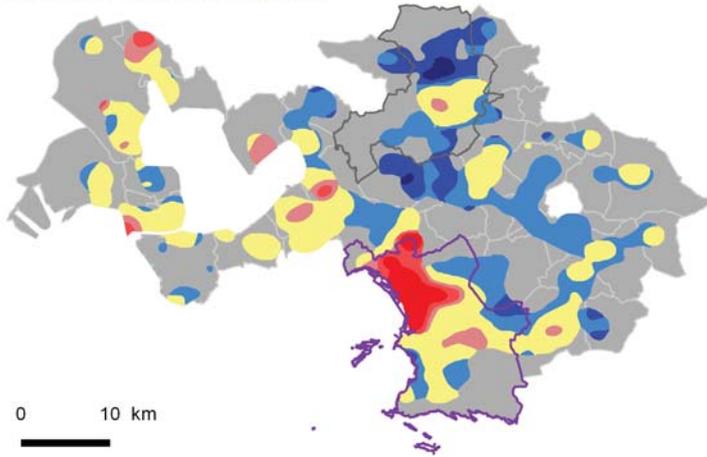
La ségrégation mesure la séparation résidentielle des ménages selon leurs revenus. Elle permet de saisir le degré de mixité sociale du territoire ou à l'inverse la propension à l'entre-soi. Si la répartition des revenus constatée dans un pôle urbain se retrouve à l'identique dans tous les sous-ensembles de son territoire, la ségrégation est nulle et la mixité parfaite. À l'inverse, si ces populations selon leurs revenus résident chacune dans des communes voire des quartiers distincts, la ségrégation est élevée et l'entre-soi développé.

Marseille - Aix-en-Provence est le 9<sup>e</sup> pôle urbain de métropole où l'entre-soi est le plus marqué. Cette forte ségrégation s'explique par un entre-soi élevé des ménages à hauts mais aussi à bas revenus, dans la ville-centre comme en banlieue. Si les ménages aisés sont relativement peu représentés en Avignon, ils ont cependant tendance à habiter plus souvent à l'écart des autres populations. Avignon occupe ainsi le 18<sup>e</sup> rang en termes de ségrégation. Dans l'agglomération de Toulon (40<sup>e</sup> rang), l'entre soi est relativement limité et concerne essentiellement les populations aisées de la ville-centre. Enfin, Nice (51<sup>e</sup> rang) figure parmi les agglomérations de métropole où la séparation spatiale des ménages selon leurs revenus est la plus faible. ■

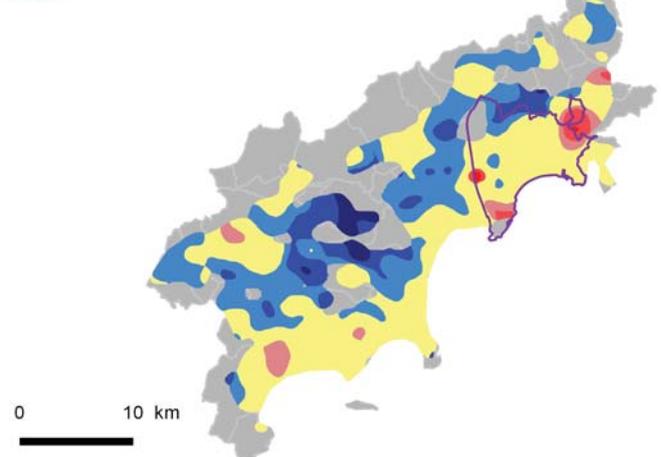
## 1 Une ségrégation marquée au sein du pôle urbain de Marseille - Aix-en-Provence

Répartition des revenus en sept classes au sein des principales unités urbaines de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (carreaux lissés de 200 m)

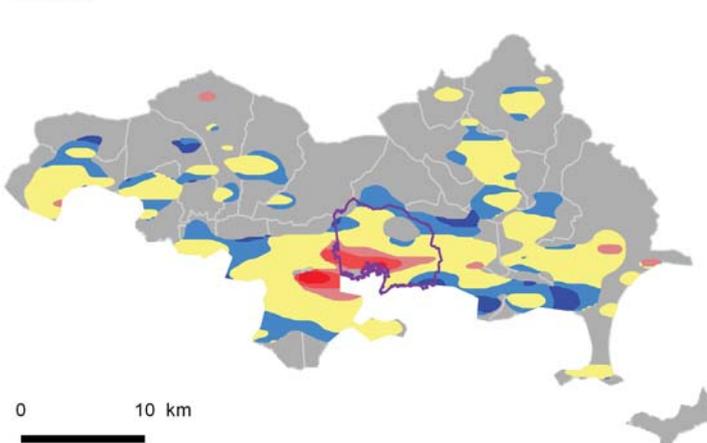
### Marseille - Aix-en-Provence



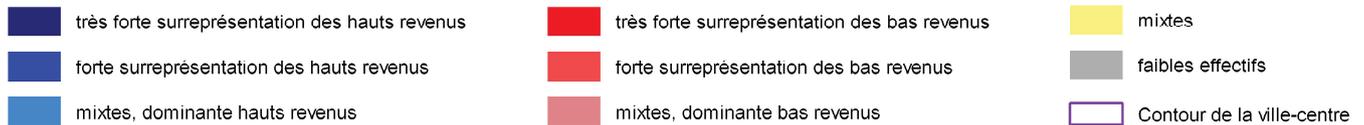
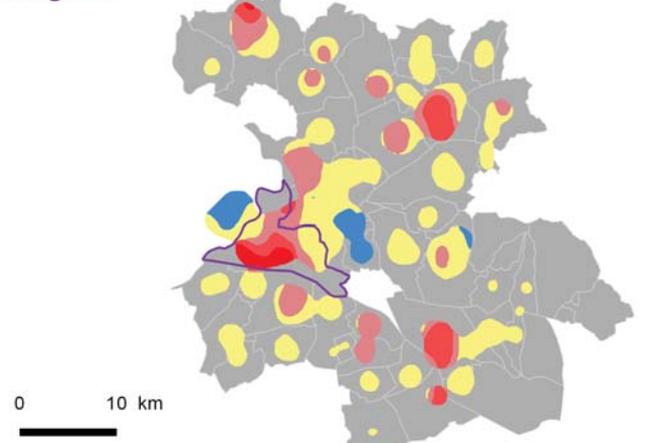
### Nice



### Toulon



### Avignon



Sources : Insee, DGFiP, Cnaf, Cnav, CCMSA, Filosofi 2012

© IGN-Insee 2016

## Définitions

- La **concentration** des populations à bas revenus (respectivement hauts revenus) est mesurée en rapportant le nombre des habitants à bas revenus (respct. hauts) vivant dans des carreaux de 200 mètres de côté où leur proportion est supérieure à 40 %, au nombre total des habitants à bas revenus (respct. hauts) du pôle urbain. Les ménages à bas revenus sont ceux dont le revenu disponible est inférieur au seuil national du 2<sup>e</sup> décile et supérieurs au 8<sup>e</sup> décile pour les populations aisées.
- La **ségrégation** est mesurée à l'aide des indicateurs hiérarchisés proposés par Reardon et utilisés pour l'étude des revenus [Dabet et Floch 2014]. Cette méthode utilise l'ensemble des revenus. Un indicateur synthétique permet de classer les agglomérations entre elles.

### Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpenti  
CS 70004  
13395 Marseille Cedex 10

#### Directeur de la publication :

Patrick Redor  
Rédactrice en chef :  
Claire Joutard

ISSN : 2417-1417 (en ligne)  
© Insee 2016

## Pour en savoir plus

- Floch J.-M., « Disparités de revenus et ségrégation dans les grands pôles urbains », *Les Revenus et le patrimoine des ménages*, Insee Références, Édition 2016, juin 2016
- Martin M., « 17 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté en 2012 », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 16, juin 2015
- Dabet G., Floch J.-M., « La ségrégation spatiale dans les grandes unités urbaines de France métropolitaine : une approche par les revenus », *Document de travail* n° H2014-01, Insee, mars 2014

